PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mandat 2025-2026 – AGA du 22 octobre 2025

AELIÉS
Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures

PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

MERCREDI 22 OCTOBRE 2025 À 16 H 30 – EN HYBRIDE

Pavillon Charles-DeKoninck, Salle 1151 + Zoom

Sont présent·e·s les membres du conseil d'administration suivants :

Charles-Émile Fecteau	Sciences et génie
Cheick-Aziz Touré	Sciences de l'administration
Chloé Guillemette	Médecine
Corneille Caorelle Amougou	Lettres et sciences humaines.
Elise Thiboutot	Médecine
Lauralie Tangay	Sciences de l'administration
Ludovik Levasseur	Sciences et génie
Marianne Kerleaux	Sciences et génie
Nicole Deba	Littérature
Oumar Camara	Sciences de l'administration
Philippe André Luneau	Sciences et génie
Siméon Roland Edodo Mveng	Lettres et sciences humaines

Sont absent·e·s les membres du conseil d'administration suivants :

Abdul Raime Yacine Diallo	Médecine
Carine Adegbola	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Coline Milhau	Sciences et génie
David Andres Gaitan Masmela	Sciences infirmières
Dolores Bledjiri Kante Deba Mothian	Lettres et sciences humaines
Edouard Paquet	Sciences infirmières
Fasnewendé Yvon Tychique Kaboré	Médecine
Florance Vielhaber	Médecine (AMReQ)
Gabriel Nadeau	Médecine (AMReQ)
Giresse Ilmi Mpey	Sciences sociales
Guy Alain Sylvanus Kouyo	Sciences de l'administration
Jourdain Lokossou	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Lynda Agbo	Sciences de l'administration
Régis Armel Kiema	Médecine

Sont présentes les membres du comité exécutif suivantes :

Fatoumata Sylla *(présente 1ere moitié)*	Coordination aux affaires pédagogiques
Ingrid Avila Tiomo	Présidente de l'AELIÉS
Mathilde Djouela Kuiché	Coordination à la recherche
Salimatou-Ismael Tounkara	Coordination aux affaires internes et associatives
Poste vacant	*Coordinations aux affaires institutionnelles*

Sont absentes :

Fama BA	Coordination aux affaires financières et au développement
Joséphine Claude Haba	Coordination aux affaires externes

Sont présent·es les membres suivant·e·s :

Certains noms de personnes ayant assisté à la séance en présentiel peuvent être manquants. Veuillez notifier le CX (normalement la coordination aux affaires institutionnelles) pour faire ajouter le nom des personnes présentes au PV. Merci.

Antoine Morin-Racine	537143572
Augusta Migan	536845020
Bata Gouda	537248701
Camille Baril	111060473
Capwel Tobada	537242199
Charlie Wenger	111236053
Christophe Dussault	536892286
Coline	537066606
Cynthia Moisan	Pas trouvé dans la liste (NI à valider).
Elise Thiboutot	536760892
Emannuelle K. (Kintin?)	Pas trouvée dans la liste (à vérifier).
Emmy Lapointe	111193916
Etienne Proulx	536889378
Eva Bilodeau	904188124
FABA09	À vérifier.
Fabrice Savadogo	11288980
Félix Constantin Ntonye	111188100
Fritelnor Marcadieu	537276222
Franck	537323904
Hawa Diallo	537117343
Joséphine Claude Haba	536771176

Kh-Dija (Khadija?) Biss	Pas trouvé dans la liste (à vérifier).
Kadmiel Orou	537304652
Laurence Palin	111256483
Laurence Vaillancourt	111130730
Laetitia Marie Zehe	536995768
Linda Sanka	537026904
Louis-Xavier Lamy	111158757
Lou Sery	537325828
Maggy Ross	111235195
Mariam Diallo	537094503
Marion Assogba	537177907
Marie Howard	111249972
Marie Tremblay	536982716
Mohamed-Hakim	536844862
Moussa Ahmed	537033309
Nadège Lefebvre	111264760
Nicolas Bissemi	536883577
Précieux Ayihounton	537197402
Raissa Ngwane	537223768
Salia Drame	537274964
Seynabou Mbengue	537135714
Valérie Janssen	537044179
Véronique Lessard	910167348
Vincent	111189371
Youssouf Christian Dongma Kenfack	537050184
Véronique Lessard	910167348

Sont présent·es les observateur·trices suivant·e·s :

Coralie Duchesneau	?
Cindy Harquail	Conseillère à l'implication et aux associations étudiantes
Geneviève Champoux	Directrice des services à la communauté étudiante
Vanessa Parent	Représentante auprès des associations étudiantes d'ALUMO
Cynthia Moisan	Firme Malette (présente pour la présentation à l'un des points à l'ODJ)

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée (50 personnes nécessaires)

Ingrid Avila Tiomo constate le quorum à 16 h 47.

Que soit ouverte l'Assemblée générale annuelle de l'ÆLIÉS du 22 octobre 2025.

Résolution AGA-2025-10-22/01

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Charles-Émile Fecteau

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Ingrid Avila Tiomo propose la présidence et le secrétariat d'assemblée.

Que soit nommé président d'assemblée Charlotte Barry et que Guillaume Plante soit nommé secrétaire d'assemblée.

Résolution CA-2025-10-15/02

Proposée par : Charles-Émile Fecteau

Appuyée par : Philippe-André Luneau

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ingrid Avila Tiomo (Présidente de l'AELÉS) présente l'ordre du jour.

Nicolas Bissemi mentionne qu'il manque selon lui un point à l'ordre du jour concernant un « vice de procédure » lors de la dernière instance de l'AELIÉS. Il veut s'assurer que le point soit bien présent.

La présidence d'assemblée vérifie les RG et cite la règle 22 (p.10). On ne peut pas ajouter de point séance tenante.

> **22. Contenu de l'avis de convocation des assemblées**
> L'avis de convocation doit indiquer la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée. L'ordre du jour doit être suffisamment clair et précis pour permettre aux membres de connaître la teneur et l'importance des questions qui seront discutées. L'ordre du jour d'une assemblée générale annuelle ne peut être modifié séance tenante, sauf en varia pour des points d'information. L'ordre du jour d'une assemblée générale extraordinaire ne peut être modifié séance tenante.

Une personne demande quand est le bon moment.

La présidence d'assemblée réponde que cela se fait en amont, il qu'il faut envoyer à la personne aux affaires institutionnelles.

Marianne Kerleaux demande si on peut toujours proposer durant la séance.

Réponse directe : oui, absolument.

La présidence d'assemblée précise que les propositions peuvent être ajoutées aux points présents appropriés ; et mentionne que les points non présents peuvent faire partie du VARIA.

Que l'ordre du jour soit adopté.

Résolution CA-2025-10-15/03

Proposée par : Charles-Émile Fecteau

Appuyée par : Marianne Kerleaux

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 23 octobre 2024

Intervention de la salle, on demande si le PV est accessible et comment.

Ingrid Avila Tiomo mentionne qu'il est disponible sur demande et le reposte dans le chat.

Elle précise que le PV comporte malheureusement de nombreuses erreurs (mentionne des résolutions de CA plutôt que d'AGA, mauvaise date, mauvaise prise des présences, etc.).

Lynda Agbo mentionne l'article 27 des RG. Mentionne qu'il manquait des infos dans le courriel/avis de convocation.

> **27. Mandats et pouvoirs de l'assemblée générale annuelle**
> Cette assemblée générale annuelle a lieu au siège social de l'Association ou à un autre endroit désigné par les membres du conseil d'administration dans le but de:
> - Recevoir les budgets prévisionnels de l'Association.
> - Recevoir les bilans financiers vérifiés par la vérificatrice ou le vérificateur externe.
> - Nommer la vérificatrice ou le vérificateur externe pour l'année suivante.
> - Accepter ou refuser toute proposition de modifications aux règlements généraux émanant du conseil d'administration. Adopter le plan d'action de l'Association.
> - Prendre acte de toute dérogation aux règlements généraux survenue au cours du mandat précédant l'assemblée.
> - Actualiser les positions sociopolitiques et académiques existantes de l'Association.
> Le point «Actualisation des positions» doit être obligatoirement inscrit à l'ordre du jour de chaque assemblée générale annuelle.

L'assemblée prend un moment pour lire le Procès-verbal de l'AGA du 23 octobre 2024.

Marianne Kerleaux demande qu'est-ce qui se passe à la prochaine AG. Donc s'il manque des informations au PV qu'est-ce qui se passe?

Ingrid Avila Tiomo répond qu'il faudra le réviser et adopter.

Élise Tiboutette. Demande à ce que le PV soit révisé et envoyé d'avance dans la convocation.

Laurence Vaillancourt demande qui du conseil exécutif est présent.e en ce moment à l'AG?

Le secrétariat d'assemblée confirme que sont présentes actuellement :

- Présidente : Ingrid Avila Tiomo
- Coordination à la recherche : Mathilde Kuitché
- Coordination aux affaires internes : Salimatou Ismael Tounkara
- Coordination aux affaires pédagogiques : Fatoumata Sylla
 (présente lors de la 1ère partie et absente lors de la 2ème partie de l'AG)
- Coordination aux affaires externes : Joséphine Claude Haba
- Coordination aux affaires financières et au développement : Fama Ba

Il n'y a pas encore de personne au poste de Coordination aux affaires institutionnelles.

Que le procès-verbal de l'AGA du 23 octobre 2024 soit adopté.

Résolution CA-2025-10-15/04

Proposée par : *personne*

Appuyée par : *personne*

Pas de proposeur-e. Le PV est reporté. Fin du point 4. Adoption du procès-verbal.

5. Communication de la présidente

Ingrid Avila Tiomo fait le récapitulatif des points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale annuelle d'aujourd'hui.

Présentation des procédures d'assemblée (par la présidence d'assemblée)

La présidence d'assemblée présente brièvement le Code Morin pour le bénéfice de l'assemblée. Présentation du PDF disponible sur le site de l'AELIÉS.
https://aelies.ulaval.ca/wp-content/uploads/2025/04/Presentation_CodeMorin.pdf

Votre exécutif

Ingrid Avila Tiomo (Présidente de l'AELIÉS)

Elle présente l'exécutif actuel de l'association.

Elle mentionne le poste vacant concernant la : coordination aux affaires institutionnelles.

Elle présente la représentante d'ALUMO (anciennement « ASEQ ») et notre représentante Vanessa Parent. https://www.aseq.ca/

Vanessa Parent (représentant de chez ALUMO et point de contact avec l'AELIÉS) mentionne les volets du programme d'assurance santé et mentionne que d'autres éléments sont désormais couverts, dont certains éléments juridiques. Elle parle de l'assurance pour les « yeux » et « dentaire » et mentionne que, avant, les étudiants internationaux n'avaient accès qu'à une des deux assurances et que, désormais, ils ont accès à l'ensemble (aux deux).

Bilan depuis mai 2025

Présentation des points (voir le PowerPoint de la rencontre) **:** Activités, Augmentation de la cotisation ASEQ, Aide à la précarité financière, Couverture sur Facebook, Couverture sur l'infolettre, Accompagnement en droits étudiants, Halte-garderie, Critiques reçues, Situation interne au 30 avril, Situation de harcèlement de mai à aujourd'hui, Au niveau du conseil d'administration, Conséquences, Mesures envisagées, Conditions requises.

Situation interne au 30 avril : Début difficile et un climat sain en apparence, des contrats unilatéralement signés, des ententes contractuelles verbales, des contrats liés "à la personne" plutôt qu'au "poste", des agressions verbales en plein CX, un refus de contribuer à la mise en place d'une politique de fonctionnement interne, un CA à complicité passive (via une observation sans réaction), des courriels insultants de la part d'employés et des courriels intimidants reposant sur les lois du travail.

Situation de harcèlement de mai à aujourd'hui :

Voir le « **Rapport d'enquête** de la commission d'enquête sur le climat de travail ».

Des officiers victimes de harcèlement et d'intimidation; des officiers accusés d'agression, d'intimidation et de harcèlement. Des violences verbales dans les prises de parole en CX et autres rencontres entre officiers; des conflits de rôles; des détournements des CX pour en faire un espace de gestion de relations interpersonnelles; inefficacité du comité RH; excès d'orgueil et d'égo de certains officiers traduit dans la rétention d'information, des principes subjectifs, non-rétroaction aux courriels; mauvaise foi et mauvaise connaissance des faits caractéristiques de harcèlements, d'intimidations et d'agressions en milieu universitaire ou OBNL; mauvaise connaissance du code Morin et du fonctionnement du CX, contradictions ou vides juridiques dans les règlements généraux; arrêts de maladie.

Au niveau du conseil d'administration : Surutilisation des droits de prise de parole dans les instances; répétition dans les propos issus des interventions; atmosphère moyennement agressive et violente dans les tons, les propos à l'oral comme à l'écrit; épuisement partiel des ordres du jour et mises en dépôt régulières.

Conséquences : épuisement extrême de la présidence face à la responsabilité de maintenir un fonctionnement et une performance adéquate, augmentation des dossiers CNESST (en quantité et en argent), discrédit de l'association.

Mesures envisagées : politique de fonctionnement interne, restructuration, production immédiate des états financiers.

Conditions requises : CA avisé, participatif et engagé dans une gouvernance saine; un comité exécutif centré sur les gains collectifs et de l'association et non sur les gains personnels; une patience pour les membres au regard de l'effet cumulatif et systémique du dysfonctionnement observé sur les 3 ou 5 dernières années.

Le point 5 est suspendu le temps de faire passer la représentante de la firme Malette, Cynthia Moisan, à heure fixe (17h50).

Retour sur le point 5. Communication de la présidente, Bilan depuis mai 2025.

Ingrid Avila Tiomo mentionne que plusieurs des PV de l'AELIÉS (CX et CA) ne sont malheureusement pas disponibles. Elle explique la situation. Il manquait des enregistrements. Il y a eu un départ de la personne aux affaires institutionnelles l'an dernier et c'est la personne aux affaires externes qui faisait le suivi et a fait la transition pour le CX de cette année. Il manque des PV de CX et CA absent. Ils ne sont pas publiés en ligne sur notre site actuellement non plus. Il faut le faire.

Pour l'instant les publications ne sont pas évidentes en raison des manques à l'interne (taux de roulement, départs, manquements, etc.). Plusieurs partent sans faire leur rapport annuel, par exemple. Il manque des rapports annuels pour les mandats de l'année précédente et l'autre d'avant. Il faut remonter aux exécutifs de durant la pandémie de la Covid-19 et d'avant cela donc regarder dans les archives. Il n'y a pas non plus d'archiviste en ce moment à l'AELIÉS. Donc tout ça prend plus de temps, le temps passe vite, et les ordres du jour d'épuisent lentement durant les instances pour toutes sortes de raisons.

Il y a eu le rapport de la commission sur le climat tendu à l'AELIÉS. L'adjointe administrative qui cumule plus de 20 ans d'expérience est en arrêt de travail ce qui nous prive de son expérience.

La présidente met l'emphase sur la situation actuelle :
« Il faut se poser la question maintenant : de quoi, donc, avons-nous besoin en ce moment? Quelles sont les priorités? C'est un constat alarmant actuellement, oui, mais c'est la réalité. »

Elle mentionne qu'il y a un travail de *rattrapage* à faire. Notamment l'application des résolutions prises. Il y a un travail de *restructuration* aussi à faire. Il y a des éléments plus prioritaires que d'autres : budget, audits financiers, conformité auprès de l'Université Laval et la FESP, suivis auprès des partenaires de l'AELIÉS, plan d'action, mise en ligne des PV, etc. Il y a des choses à faire qui sont « non négociable » pour être en règle.

Un climat plus positif, des postes comblés au CX et des sièges comblés au CA devraient contribuer à relancer les efforts pour assurer le bon fonctionnement de l'association. Elle appelle à l'implication et incite les gens à faire du bouche-à-oreille pour passer le mot et s'impliquer.

Interventions de l'assemblée : Questions à l'exécutif de l'AELIÉS

Philippe-André Luneau commente ne pas être là depuis longtemps, mais constate qu'il y a de gros retards dans ce qui se fait depuis 2020 et qu'il y a un grand rattrapage à faire effectivement. Il y a beaucoup de changement au niveau de l'exécutif et du CA. Il faut s'en préoccuper. Merci.

Charles-Émile Fecteau reprend les propos dits par la présidente de l'AELIÉS (Ingrid Avila Tiomo) concernant le fait que ça va prendre du temps et qu'il faudra donc aussi être patient qu'il y aille des bouchons de services, de ralentissement, certaines choses mises sur pause pendant qu'on priorise les urgences.

En réponse à ces problèmes, il fait un appel à l'implication auprès des membres. L'AELIÉS a besoin d'aide pour se remettre sur pied. Il faut du monde qui souhaite s'impliquer sur le CA et dans les comités. De voir les manquements sur des éléments essentiels du Code Morin et du bon fonctionnement de l'association l'a incité à se réimpliquer et il estime que cela interpellera sans doute d'autres personnes également.

Précieux Ayihounton Salut l'implication. Comprends l'effort exigé. Notamment pour une AG. Il est soucieux du bon fonctionnement de l'association et du climat interne dans lequel l'association « végète » depuis un moment. Il a pu l'observer de près et est passé au CA pour présenter sa candidature sur des comités. Il a assisté à des choses.

C'est clair pour lui que c'est vraiment une situation toxique ce qui se passe sur le CA. Il ne croit pas que c'est possible de progresser dans cette atmosphère-là. Quand il regarde le bilan, il se rend compte que c'est une situation qui a été nommée plusieurs fois et dès le départ.

Dès la prise de service, ç'a été nommé. Quand un nouvel exécutif va mal, il faut un bon leadership. Ça dit que quelque chose ne va pas. Il faut identifier le problème. On ne peut pas laisser continuer. Il y a eu des démissions et des destitutions. Les gens ne veulent pas s'exprimer dans un contexte semblable.

Il dit qu'il a pu comprendre qu'il y avait une politique de restructuration, mais qui n'a pas été apportée. Pourquoi? Aussi, il se demande si la date choisie pour l'AG était idéale puisque les gens sont en examen. Il aurait voulu que plusieurs personnes assistent. Il a été bénévole à la rentrée et voyait de l'implication. C'est quoi le nœud du problème, pourquoi on doit reprendre à chaque fois ?

Nicole Deba remercie la présidence. Elle demande s'il est pertinent de joindre le bilan 2023-2024 au bilan financier de cette année?

Elle mentionne que la présidente de l'association (Ingrid Avila Tiomo) parlait de la « surutilisation des prises de paroles au CA. C'est quoi un droit de parole normale ou anormale? Combien de fois on peut parler ou non au CA? C'est quoi le « barème ».

Est-ce que les membres du CA viennent sur le CA pour adresser leurs problèmes personnels, ou est-ce qu'ils abordent des questions importantes de l'association? Si les problèmes sont nombreux, est-ce que ça ne va pas obliger le CA à intervenir?

Elle mentionne :

« La présidente, on l'entend beaucoup de parler de sa santé mentale. Est-ce que le poste demande une santé mentale? Elle dit « m'a santé mentale a été affectée, m'a santé mentale a été affectée » … Est-ce que le poste de présidence de l'AELIÉS est un poste pour quelqu'un qui n'a pas une bonne santé mentale?

Interruption. (Brouhaha dans la salle).

La présidence d'assemblée l'interrompt et mentionne qu'elle ne tolèrera pas que l'on remette en question les compétences d'une personne en fonction de sa santé mentale, que ce soit concernant la présidente ou même concernant le poste.

Nicole Deba demande si Ingrid Avila Tiomo (présidente de l'AELIÉS) aura l'occasion de lui répondre. Elle dit ne pas comprendre la demande de la présidence d'assemblée (la nature de l'interruption).

Elle poursuit : *« Lorsqu'elle (présidente de l'AELIÉS) dit dans son rapport que parmi les personnes qui ont dû prendre du repos par rapport à leur santé mentale, elle en fait partie. Donc ce n'est pas moi qui le mets sur la table, c'est elle-même. »*

La présidence d'assemblée précise que ce qu'elle ne tolèrera pas c'est la partie *« est-ce un poste pour quelqu'un qui n'a pas une bonne santé mentale »*. Dans ce cas-ci quelqu'une, puisqu'on parle d'Ingrid Avila Tiomo. On ne saurait remettre en cause le droit d'une personne à siéger en poste sous ce type d'implication tendancieuse et déplacée. On ne remettra pas les aptitudes d'Ingrid Avila Tiomo à être présidente en fonction d'une perception de santé mentale actuelle ou passée. On peut remettre en cause le jugement ou la compétence d'une personne, mais pas ses aptitudes cognitives.

Nicole Deba poursuit sur la destitution de Félix Constantin Ntonye. Elle mentionne que lors du conseil d'administration passé il y a eu un problème pendant que Félix Constantin Ntonye, qui a été destitué (de son poste à la coordination aux affaires institutionnelles), se défendait.

« Il a dit que parmi les personnes qui ont voté sa destitution ce jour-là, il y avait plusieurs personnes dont les lettres de nomination n'étaient pas signées. Donc ça posait un problème quelque part. »

(Brouhaha dans la salle)

La présidence d'assemblée rappelle à l'ordre que ce point a été traité en CA. Il ne semble pas y avoir de mention particulière à ce sujet dans le point 5. Communication de la présidente (AELIÉS) ou dans la partie Bilan depuis mai 2025. Elle se demande s'il s'agissait toujours d'une question puisque pour l'instant il semble s'agir d'une exposition.

(Problème technique dans la salle, le technicien adresse la situation)

Reprise du tour de parole. La présidence d'assemblée rappelle son avertissement sur les insinuations quant à la santé mentale d'autrui.

Nicole Deba demande à la présidence quelle est l'attaque qu'elle a faite contre la présidente de l'AELIÉS? Elle veut comprendre pour respecter sa demande. Quelle est l'attaque « personnelle » qu'elle a faite?

La présidence d'assemblée demande au secrétaire d'assemblée de relire le PV.

Le secrétaire d'assemblée relit la partie ayant posée problème et rappel que madame Nicole Deba a formulé cela deux fois (avant et après une interruption technique) :

> *« […] Est-ce que le poste de présidence de l'AELIÉS est un poste pour quelqu'un qui n'a pas une bonne santé mentale?*

Il mentionne le problème évoqué par la présidence d'assemblée et pourquoi on ne permet pas d'« instrumentaliser » en quelque sorte la santé mentale d'autrui. Il conseille aussi de faire ce genre de commentaire en huis clos afin d'éviter toutes mises en demeure potentielles. On peut parler de santé mentale, mais adressée directement l'état de la santé mentale, on sa perception, de quelqu'un.e est différent.

On ne permettra pas de dire, par exemple, qu'il faut un certain « standard » de santé mentale pour occuper un pose spécifique. L'AELIÉS ne saurait discriminer les gens en fonction de leur santé mentale.

Il précise que le commentaire avait suscité une forte réaction de l'ensemble des gens présents dans la salle que c'est pour cela qu'elle a été interrompue tout de suite.

Nicole Deba dit qu'elle comprend, mais demande si on peut en parler quand même si c'est la personne en question qui le met elle met sur la table. Mentionne que ce n'est pas elle qui a soulevé les enjeux sur la santé mentale, mais qu'elle trouve cela pertinent…

La présidence d'assemblée interrompt et demande de bien vouloir passer à une autre de ses questions s'il vous plaît.

Nicole Deba revient sur les propos de la présidente de l'AELIÉS :

« La présidence a parlé de nouvelles personnes qui avaient été entérinées au CA, donc qui sont entrées aux nouveaux postes en tant qu'officier. J'aimerais qu'elle nous dise quel est le processus qui a été suivi pour que ces personnes entrent en poste.

Par rapport au CA j'étais en train de parler des problèmes survenus au dernier CA. Un problème concernant certains administrateurs pendant la destitution de Félix Constantin Ntonye. Il avait parlé … »

La présidence d'assemblée demande de ramener son deuxième propos vers une question. La destitution de Félix Constantin Ntonye est un point traité consigné dans le PV de ce CA-là qui devrait être rendu disponible prochainement. Une résolution du CA a été prise (à consulter).

Nicole Deba précise qu'elle ne veut pas revenir sur le débat, mais bien poser une question.

« Moi j'ai entrepris une démarche, prévue par les textes de l'AELIÉS, permettant d'aller vérifier ces choses-là. Donc conformément au code d'éthique de l'AELIÉS. Mais je me heurte à certaines oppositions par rapport à ce que j'ai commencé. Tous ceux qui sont entérinés en ce moment seront au courant de l'affaire. Est-ce qu'il y a quelqu'un ici qui veut s'opposer au fait qu'on mette sur pied une commission d'enquête pour suivre selon le code d'éthique… »

La présidence d'assemblée intervient pour mentionner qu'elle ne détecte aucune question dans l'intervention et que madame Nicole Deba semble plutôt tenter de présenter ou proposer quelque chose.

Le secrétariat d'assemblée intervient pour demander de bien vouloir être clair et concis dans les interventions, propositions, etc. Donc de rendre les propos intelligibles à l'avance. Il conseille aux gens désirant s'exprimer d'écrire d'avance leur intervention pour la lire lors de leur tour.

Ingrid Avila Tiomo (en réponse directe) répond aux questions de madame Nicole Deba.

Deux éléments de contexte. Déjà c'est toujours à l'ODJ le point approprié pour en parler (le point nominations au CA) est systématiquement présent à chaque ODJ de chaque CA. Mais on ne peut pas en traiter facilement en raison des retards de traitement dans les points au CA. Des fois l'assemblée priorise des points urgents à l'ODJ ou des points à heure fixe.

Concernant la question précédente d'un monsieur de l'assemblée : « pourquoi la politique de restructuration n'a pas été adoptée? », ça n'a pas été adopté parce que, encore une fois, chaque fois que c'est à traité à l'ODJ, on ne se rend pas à ce point là en raison du temps que ça prend pour avancer sur les points. Donc on n'y arrive jamais à ce moment-là de l'ODJ. Sinon, pour faire un rappel chronologique, au départ un membre du conseil exécutif (CX) a mentionné à Ingrid qu'elle ne pouvait pas présenter son plan au CA et que selon lui ce n'était pas son rôle à elle.

La politique a finalement été présentée au CA en mai et il avait été dit que ces types de travaux sont plutôt le lot d'une commission ou un comité. Qu'il faut une telle politique, qu'elle est intéressante, mais essentiellement que le problème qu'ils voyaient (CA) c'est que c'était la présidente qui l'a rédigé.

Dans le comité de travail, très difficile, il n'y a pas eu de version de présentée. La version présentée au CA de mai 2025 n'a jamais fait l'objet de discussion (faute de quorum). La situation a perduré. Elle a reçu des propos très insultants de la part d'officiers.ères). Notamment : *« Pour qui je me prends pour proposer une politique »*, et qu'on avait juste besoin de *« bonnes meurs/morales »*. Les officiers concernés ne sont plus en poste aujourd'hui. Il y a une version de la proposition de refonte qui a été envoyée au CA par le comité par la suite ; et qui n'a pas eu de discussion faute de s'y rendre ou de quorum.

Concernant les gens ayant démissionné, pour l'instant ces gens disent publiquement être partis pour des raisons *personnelles*. C'est ce qu'ils ont publié « publiquement ». Elle-même à un certain moment avait considéré de quitter. Avec le support du CA et d'autres membres, elle a senti du soutien et a pu assurer la présidence jusqu'ici. Concertant les destitutions ce n'est pas la même chose.

Concernant les états financiers, c'est un point annuel à l'AGA. Il y a un comparatif entre les montants de cette année et ceux de l'année précédente pour mieux suivre l'évolution des états financiers de l'association.

Concernant la surutilisation des tours de paroles. Ce sont des observations reçues de membres, observateurs, et présidences et secrétaires d'assemblée qui l'ont constaté à maintes reprises. L'usage très élevé par séance de point d'ordre ou d'information, mais qui ne respecte pas vraiment le format

habituel. Elle réfère au Code Morin dont les exemples d'intervention tiennent en une seule phrase d'environ une ligne. Le format est donc normalement concis et précis et il y a des exemples de disponibles.

À savoir, est-ce que le CA parle que de ce qui l'intéresse. Oui, mais on doit prioriser nos discussions. D'où mes mentions de mise en dépôt sur plusieurs sujets.

Ingrid Avila Tiomo poursuit :
« Concernant ma santé mentale, on m'a souvent dit que « c'est normal » pour le poste. Que même Obama Trump ou la rectrice de l'ULaval, c'est normal et que je dois apprendre à vivre avec ça. Que soi-disant ça va avec le poste. Mais je ne crois pas que ça s'applique. Je ne sais pas si ces gens ont dans leur équipe directe des gens qui travaillent systématiquement en opposition. Font de l'obstruction. Ça fait une entorse. Pas besoin de baromètre en santé mentale. On m'a dit que surtout si je retourne en Afrique, c'est comme ça. Aussi, surtout, non je pense que ce n'est pas normal ou attendu de subir du harcèlement ou tout type d'agression. Je pense que c'est anormal. »

Concernant la coordination aux affaires institutionnelles, c'est elle qui tient actuellement en quelque sorte le rôle de la coordination aux affaires financières et le rôle de la coordination affaires institutionnelle. Elle mentionne avoir atteint ses limites pour porter ces postes à bout de bras.

Concernant la nouvelle personne sur le CX et les modalités de vote, elle s'est basée sur les RG de l'AELIÉS et a demandé à faire voter la candidature en ligne par Basecamp ; donc concernant la seule candidature qui s'est présentée. Le quorum a été atteint et la résolution adoptée. Comme il n'y avait qu'une candidature sur les deux postes ouverts (externe et finance) postulant pour le poste de coordination aux affaires externes, il lui semblait que le vote par Basecamp était justifié et respectait ce qui est autorisé et requis.

Concernant la volonté de lancer une commission : allégations que les lettres des administrateurs de l'AÉGSEG ne sont pas légitimes et que leurs votes ne comptaient pas et que les décisions de l'AELIÉS prises depuis sont illégitime… C'est ce qui est allégué par des membres du CA et une exécutante, mais le constat sur les lettres de nominations n'est pas avéré selon elle. Les allégations lui semblent basées sur des perceptions erronées. Elle ne considère pas que ces personnes doivent être destituées sans résolution du CA sur le sujet. La présidence d'assemblée du CA traitant de cela a d'ailleurs plusieurs fois invalidé cette perspective erronée et mentionné plusieurs fois les mécanismes pour traiter la question de façon appropriée en CA.

(Problème technique avec le son dans la salle et le Zoom)

Retour sur les interventions.

La présidence d'assemblée donne la parole à Corneille Caorelle.

Point d'ordre. Nicole Deba mentionne que le son a coupé et qu'on ne pouvait entendre en ligne dans le Zoom. Il lui semble que cela a coupé le tour de parole de Corneille Caorelle.

La présidence d'assemblée mentionne qu'elle redonnait justement la parole à Corneille et lui demandait à l'instant de parler pour vérifier qu'on l'entend bien dans le Zoom et dans la salle.

Corneille Caorelle pose des questions. Premièrement, concernant les courriels insultants et l'atmosphère plutôt toxique ayant lieu depuis un moment à l'ALEIÉS :

« Nous avons là tous ici, tout autant que nous sommes d'avis qu'il s'agit là de la présentation de fait d'une seule personne. »

La présidence d'assemblée demande de ne pas porter d'intention à la salle/l'assemblée, on doit parler en son nom et s'adresser à la présidence. On ne parle pas aux noms d'autres personnes et il n'y aura pas de procès d'intentions ici. Elle demande d'en venir à la question s'il vous plaît.

Corneille Caorelle reprend et demande s'il ne faudrait pas d'abords : suite à la présentation des faits de la présidente et seulement la présidente, est-ce qu'il ne faudrait pas une enquête aussi auprès des employés et officiers? Est-ce qu'il ne faudrait pas une confrontation des points de vue pour également entendre les officiers et employés? Voir ce qui en est de leur côté sur le plan du climat, mais aussi de leur santé mentale. Voir comment ils arrivent à travailler dans ce type d'atmosphère. Est-ce judicieux donc d'avoir cette confrontation, est-ce que ç'a déjà été fait?

Autre point, concernant le plan de restructuration. De mémoire le plan était présenté au CX qui s'y est opposé, avant d'être proposé au CA. Donc si le plan de restructuration n'a pas été abordé, c'est parce que les points inscrits dans ce plan de restructurations ne semblent pas faire l'unanimité. Donc si ces points ont été revus. Est-ce que les points qui n'étaient pas au mandat ont été révisés, revus? Est-ce que c'est une nouvelle version qui a été proposée dans les CA qui ont suivi?

Enfin elle demande :

« Quand on parle d'assemblée ou de conseils, est-ce qu'il est normal que les points importants soient discutés jusqu'à ce qu'on puisse trouver, pas un consensus, mais un point d'accord. Si dans les points abordés, les personnes estiment qu'elles ne sont pas d'accord, ou alors s'il y a toujours des choses à dire, pourquoi estimer que ces personnes, que si des personnes insistent sur des faits, pourquoi vouloir les amener à se taire. À ne pas évoquer ces faits, sous de fallacieux prétextes. Est-ce que ce n'est pas une manière de museler certaines personnes du CA? Parce que c'est des points importants et on estime qu'il y a des points importants sur lesquels on doit discuter, on n'a pas à passer manu militari sur certains points, juste parce qu'on estime qu'on manque de temps ; et puis revenir sur le fait que certains points importants ne sont pas toujours discutés.

J'aimerais dire que j'ai observé […] »

La présidence d'assemblée interrompt pour mention que ce n'est toujours pas une question claire, mais plutôt un exposé. Elle demande de rendre les interventions plus concises et de bien vouloir préciser une question claire permettant une réponse claire.

La présidence d'assemblée demande de terminer la question s'il vous plaît.

Corneille Caorelle mentionne qu'elle n'a pas vraiment de question, mais qu'elle souhaite dire quelque chose.

La présidence d'assemblée précise qu'on est au moment de poser des questions ou émettre des commentaires par rapport au point 5. Communication de la présidente, au sous-point Bilan depuis mai 2025. Il y a un PowerPoint de projeté à l'écran à cet effet.

L'assemblée demande une limite de 2 minutes pour les interventions.

La présidence d'assemblée demande de limiter les interventions à 2 minutes. Merci.

Point d'ordre. Corneille Caorelle mentionne qu'elle aimerait formuler sa question vu qu'elle n'a pas pris son deux minutes.

Point d'ordre. Une personne dans la salle mentionne que les mots utilisés précédemment comme « malicieux », « tentative de muselage », etc., ressemble à des procès d'intentions.

La présidence d'assemblée est d'accord et rappel de parler au « je » et de rester respectueux dans les échanges. Il est déjà 19h00, nous sommes toujours au premier point à l'ODJ. On ne parle pas des « confrontations des points de vue des officiers et exécutants de l'AELIÉS pour l'instant. Nous sommes au point 5. Communication de la présidente ; Bilan depuis mai 2025.

Elle mentionne qu'elle avait limité le tour de Corneille Caorelle qui avait pris plus que 2 minutes et par la suite avait mentionné ne pas avoir de questions après cela et que c'était un commentaire.

Elle donne la parole à Ingrid Avila Tiomo afin qu'elle puisse répondre aux questions.

Ingrid Avila Tiomo (en réponse directe) répond quant à l'opposition du CX de son plan d'action avant de le porter au CA. Elle mentionne avoir proposé ce projet lors de son élection pour entrer en poste. Elle l'avait déjà porté au CA en tant qu'administratrice.

Elle a trouvé auprès de la FDP un stagiaire pour proposer des éléments de plan de restructurations. La SDP a accepté de financer ce poste étant donné que l'AELIÉS fait partie du programme « soutien à l'emploi ». Sans cela, on parlait d'un budget d'environ 30'000$. Deux points sont ressortis. Le premier, les gens craignaient que l'Université Laval allait instrumentaliser le tout. L'autre, qu'on ne devait pas se fier à des experts externes « étudiants » proposés, mais faire affaire avec une agence externe. Il a ensuite été proposé de faire évaluer plutôt l'importance de faire une restructuration ; plutôt que de proposer une restructuration.

Quand il y a eu le camp d'orientation, qui est une séance de travail qui permet au Comité exécutif de faire son plan d'action, elle a envoyé la deuxième mouture du plan de restructuration à l'exécutif (envoyé en amont du camp d'orientation pour en discuter à ce moment-là). Il a été convenu par les membres du CX, mais sans elle, donc en l'excluant, et ils ont convenu qu'il n'y avait pas de nécessité d'avoir un stagiaire et qu'il fallait solliciter une agence. Ensuite il a été dit qu'il ne pouvait y avoir de projet de restructuration parce qu'il faut savoir d'abord le problème qui mine l'AELIÉS avant de voir s'il une restructuration est vraiment nécessaire ou non.

Donc il a plutôt été proposé de mettre en place un comité d'évaluation pour poser un diagnostic durant notre mandat, pour que les mandats suivants décident s'ils veulent faire ou non une restructuration, ou pas. Donc à partir des résultats de l'évaluation/diagnostic.

Elle dit avoir demandé aux autres membres du comité exécutif :

« Qu'est-ce que je vais dire au CA qui attend de moi, de ne nous, une mouture qui documente l'importance de faire la restructuration et de recruter un stagiaire. »

En réponse à sa question, elle mentionne s'être fait crier dessus, devant des administrateurs, donc preuve à l'appui. Cela a été mentionné et reconnu dans le rapport de la Commission d'enquête sur le climat toxique à l'AELIÉS. On lui a « permis » ensuite de proposer son projet au CA pour évaluation.

Le projet incluait dès le départ dans sa mouture un « diagnostic décisionnel », ce qu'elle a bien expliqué au CA. Le plan du projet de restructuration inclus toujours en date d'aujourd'hui d'une phase de diagnostic décisionnel. Il inclut aussi un processus de suivi selon les principes de gouvernance du gouvernement canadien et inclus un budget prévisionnel. Et le projet porte en ce moment juste sur la mise en place d'un comité de restructuration constitué d'administrateurs.trices, de responsables d'associations facultaires et de bénévoles ; qui pourront travailler avec un stagiaire sur ce que pourrait être l'AELIÉS de demain. Donc ce ne serait pas elle qui travaillerait sur le comité, elle serait là pour fournir les informations clés.

Sur un autre sujet, en réponse à la dernière question posée :
« Pour ce qui est de discuter jusqu'à épuisement consensuel des points, de museler, etc., on demande simplement aux administrateurs de se préparer aux instances (fonctionnement, documents envoyés en amont, etc.). On ne peut pas toujours s'entendre, c'est malheureux, mais ce n'est pas toujours possible. C'est justement pour cela qu'on vote. Parce que nous sommes une assemblée démocratique et que la majorité d'une assemblée est souveraine. On n'a jamais muselé. On a toujours demandé de faire un vote lorsqu'il le faut et respecté les RG et le Code Morin. Lors de CA précédent (et CAE) des gens utilisaient les points d'information ou point d'ordre pour s'exprimer à la place. Plusieurs « questions de procédures » ont été évoquées pour éviter de prendre un vote sur une résolution. Je ne comprends pas pourquoi des administrateurs.trices qui veulent que leur voix soit entendue ne veulent pas que l'assemblée vote. Le vote est le meilleur moyen de s'exprimer concrètement sur une question, dans une résolution. Merci. »

Charlie Wenger demande s'il va donc y avoir un moment pour discuter du projet.

Ingrid Avila Tiomo Le document a été envoyé au CA. Je peux l'envoyer de nouveau. Je pense que tout le monde est d'accord qu'il faut une restructuration et qu'il faut se lancer. Ce serait bien aussi que ce ne soit pas travaillé au départ par les officiers et employés pour développer une mouture plus indépendante.

Salimatou Ismael Tounkara (Coordination aux affaires internes et associatives) souhaite remettre les choses en contexte selon son point de vue.

Elle mentionne que la restructuration a été proposée l'an dernier (octobre). Le projet avait été mis en dépôt. Il avait ensuite été rejeté par les administrateurs (novembre). Concernant le camp d'orientation de juin, elle pense que certaines choses dites par la présidente (Ingrid Avila Tiomo) sont fausses. Elle mentionne que les officiers ne se sont pas « ligués » contre la présidente. Ce qui est ressorti du camp d'orientation était qu'avant d'aller sur une restructuration, il fallait d'abord un diagnostic. *« Nous voulions contacter les anciens d'abord, approcher des étudiants de facultés pouvant nous accompagner dans tout cela. »*.

La présidence d'assemblée demande s'il y a une question?

Salimatou Ismael Tounkara explique que son intervention se veut plutôt en réponse à une question posée et par souci de donner le point de vue d'autres membres du CX. Elle remercie l'assemblée.

Lou Sery Mentionne qu'il était question d'un vote « en ligne » comment cela se fait? Elle dit ne pas reçut d'information.

Ingrid Avila Tiomo (en réponse directe) il s'agissait d'un vote soumis au CA dans/sur la plateforme Basecamp.

Lou Sery Qu'est-ce qui est le plus défaillant alors? Qu'est-ce qui fait, selon vous, que les choses ne fonctionnent pas? Elle dit que la présidente avait mentionné avoir vécu de l'obstruction, qu'est-ce qui causerait cela selon elle?

La présidence d'assemblée mentionne que ces points semblent être dans la présentation faite par la présidence, mais qu'elle permet de continuer si des gens veulent apporter des compléments de réponse, ensuite on passe aux tours de paroles.

Emmanuel Quintin Ça bloquerait où donc le plus selon vous la restructuration? L'enjeu c'est le format? Le besoin? De l'opposition au projet?

Ingrid Avila Tiomo (réponse directe) mentionne qu'il s'agit d'un besoin établi qu'il faut restructurer, mais le « comment l'évaluer et le régler » reste à définir. Déjà il manque de capacités internes. On est des étudiants, on veut faire appel aux ressources étudiantes en premier et ensuite, si besoin, à l'externe. Donc ici on avait un partenariat avec la SDP pour éviter des coûts. Même si une firme établit nos besoins, on a des problèmes de personnels, de tenir à jour des tâches obligées (Présidence, affaires financières, affaires institutionnelles.

Actuellement l'enjeu est aussi technique/procédural, on n'arrive tout simplement pas au point à l'ODJ du CA. Il est loin dans l'ODJ et d'autres points sont traités en priorités. Le projet n'est pas au plan d'action présenté aujourd'hui (il n'y en a pas). C'est aussi devenu une urgence que d'améliorer la situation de l'AELIÉS.

Précieux Ayihounton Mentionne qu'il écoute et qu'il a l'impression qu'à part le projet de restructuration rien de concret n'est fait pour rétablir le bon fonctionnement du bureau. Il considère qu'il faut un leadership et il lui semble qu'il y a un manque au niveau du leadership. À part la restructuration, en attendant, pendant ce temps-là, c'est quoi les solutions concrètes qu'il faut pour arriver à être opérationnel et avancer comme il se doit? »

Ingrid Avila Tiomo mentionne que, ne pouvant proposer une restructuration lorsqu'elle est arrivée en poste (présidente de l'AELIÉS), elle a dû proposer une politique de fonctionnement interne. Il a été proposé ente autre de considérer de mettre en place une direction générale de l'AELIÉS (voir CADEUL, REMDUS, FAECUM, etc.) J'ai mentionné plusieurs fois des manques à certaines personnes, mais ont m'a ensuite dit que de leur rappeler les manquements c'était du harcèlement. Il y a aussi un manque de maîtrise des choses à faire de base à l'AELIÉS. Usage du serveur et des archives, tenir les CX et les tenir en présentiel, bon usage et suivi du Code Morin et des RG de l'AELIÉS, etc. Certains « systèmes » /fonctionnements sont interdépendants et en perdre un impact les autres. En attendant, il faut se

donner une base pour que les gens aient réellement une compréhension commune des besoins de l'AELIÉS. La politique de fonctionnement interne qu'elle proposait a été rejetée. Cela fait que chacun au CX fait « un peu ce qu'il veut ».

Considérant le leadership, il est partagé au sein du CX selon les règlements. Donc c'est le CX qui doit avoir un leadership et adopter des résolutions lors des conseils exécutifs hebdomadaires ; avec quorum à l'appui. Si on veut prendre une décision, il faut passer par le CX et ensuite selon la proposition passer au CA (sinon lui rendre des comptes de la décision prise en CX). La présidence a des pouvoirs, mais n'a pas le pouvoir décisionnel de trancher et forcer une résolution. Pas à l'AELIÉS. Il faut un CX plein et fonctionnel, un CA plein et fonctionnel, et que tout le monde comprenne et suive bien les procédures d'assemblée pour pouvoir y arriver. Oui la présidence doit être un lien/socle solide pour y parvenir ; il faut créer un équilibre. Finalement ses propositions ont été rejetées donc c'est pour ça que rien de plus « concret » n'était fait.

Ce n'est pas la présidence qui a le pouvoir décisionnel, c'est le CX et le CA. Un CX et CA fonctionnels peuvent avancer bien même sans présidence. C'est un leadership partagé. Mon rôle est de facilitateur. Pas de confrontation. Il faut créer un équilibre, mais ça prend la collaboration de tout le monde.

Camille Baril mentionne qu'au CA cette année il y avait eu une proposition étudiante d'un comité de refonte qui serait basé sur l'idée de la sociocratie « chaque voix compte » est-ce que ç'a été abordé ou mentionné? Si personne ne reprend la balle au bond c'est difficile pour tout le monde, pour le processus.

Ingrid Avila Tiomo rappelle que son pouvoir, seul, est limité. Donc elle considère qu'il faut vraiment l'apporter au CA pour avoir une résolution forte. Le CE peut voir ses propositions battues par le CA. Il y a eu des intérêts partisans qui ont pris le dessus dans les discussions au CA selon elle et cela à vraiment concrètement empêcher de juste pouvoir adresser la question dans l'instance appropriée.

Point d'information. Corneille Caorelle demande s'il n'y avait pas un temps de 2 minutes pour les tours de paroles. Il lui semble que les réponses s'éternisent.

La présidence d'assemblée mentionne donner un peu de lousse à tout le monde et que s'il y a plusieurs questions à répondre elle laisse environ 2 minutes pas réponse. Elle va s'assurer que les tours et les réponses respect le plus possible le 2 minutes.

Élise Thiboutot demande, considérant que l'on est actuellement sur un point d'information, si l'assemblée peut devancer l'ODJ pour passer aux points décisionnels et les traiter en priorité?

La présidence et le secrétariat d'assemblée précisent que oui c'est possible. Il faut un vote au 2/3 des membres de l'assemblée pour l'autoriser.

Demande de réouverture de l'ordre du jour (adoption nécessaire au 2/3 des voix), pour modification, afin de traiter en priorité des points « décisionnels ».

Résolution CA-2025-10-15/05

Proposé par : Élise Thiboutot

Appuyé par : Louis-Xavier Lamy

Que les points décisionnels inscrits à l'ordre du jour soient devancés et traités en priorité.

VOTE

POUR 21

CONTRE 1

ABSTENTION (1)

Proposition adoptée à la majorité.

Suspension du point 5. Communication de la présidente et début du point 6. Présentation des états financiers de l'Association pour l'année 2023-2024 (CADUC) ; passage au point 7. Adoption du budget 2025-2026.

6. États financiers de l'AELIÉS pour l'année 2023-2024

Début du point à heure fixe.

Présentation de Mme Cynthia Moisan de la firme Malette

Points importants :

1. La part des résultats du Café Étudiant n'est pas comptabilisée. Nous sommes en attente des états financiers de l'Organisme.
2. Les chiffres finaux résultants de l'audit des états financiers pourraient différer. Les états financiers ont été préparés aux fins du CA.
3. Comptabilisation des cartes de crédit (voir compte à reclasser).

Voir document de présentation : AELIÉS – États financiers projet 30 avril 2024

Cynthia Moisan présente les actifs et passifs. Commence par les actifs. Mentionne les pertes (actuelles, potentiellement profit ; à vérifier) du Café Fou, les immobilisations, l'apport au café étudiant, placement, etc. Mentionne les passifs.

À savoir si l'AELIÉS est en bonne santé financière. Oui. L'AELIÉS a beaucoup de liquidités.

Charles-Émile Fecteau demande quelle serait l'estimation, dans le temps, pour recevoir les résultats finaux des audits des états financiers.

Cynthia Moisan Pour 2024, avant le congé des fêtes et sûrement 2025 après. Ce sont des dates approximatives. Pour les audits.

Remerciement pour la présentation. Mme Moisan quitte.

Fin du point 6. Présentation des états financiers de l'Association pour l'année 2023-2024. Retour au point 5. Communication de la présidente.

7. Adoption du budget 2025-2026

Début du point 7. pour présenter et faire adopter le budget.

Ingrid Avila Tiomo présente le Budget 2025-2026 (voir pièce jointe).

L'AELIÉS possède un déficit de presque deux cent mille dollars ($). C'est moins que l'année dernière. Le déficit s'explique par plusieurs types de dépenses. Il y a eu des augmentations de dépenses, par exemple au niveau des de l'augmentation de l'offre de service de l'AELIÉS pour les bourses de précarités financières. Donc les demandes augmentent. Il a aussi été discuté au CA d'augmenter pas juste le nombre de bourses, mais le montant accordé. On renouvelle cette année l'entente de partenariat avec la Table du pain et l'APÉTUL, ainsi que EUMC ULaval. À cela s'ajoutent les dossiers CNESST. Ce qui implique une augmentation des honoraires professionnels (avocat). Il y a aussi un prévisionnel pour l'embauche d'un.e recherchiste pour la production d'avis ou de mémoires. Les coûts de tenues d'assemblées ont augmenté (coût de la vie et retour en présentiel post pandémie). À l'arrivée en mandat il y avait encore un fonctionnement à distance hérité de la pandémie de la COVID-19. On revient en présentiel et donc ces coûts-là reviennent. Pour l'instant les fraies de consultation pour les audits restent stables.

Concernant l'ASEQ (maintenant ALUMO) et les fraies dus à l'assureur, pour ceux qui s'inquiétaient et s'enquéraient de la question, l'AELIÉS avait accumulé des factures non payées. La question s'était posée : où est allé l'argent? Les vérifications ont été faites. La firme de vérification comptable a fait la vérification. Un premier versement de plus d'un million de dollars a été versé pour régulariser la situation de l'AELIÉS auprès d'ALUMO (anciennement ASEQ). Il n'y a pas de craintes concernant la capacité de payer et un plan de paiement est respecté actuellement.

Interventions de l'assemblée

Lou Sery Demande à savoir « Qui » a préparé ce budget vu que la personne à la coordination aux affaires financières a démissionné. Elle souhaite également savoir pourquoi il a démissionné.

En réponse directe : la coordination aux affaires financières était alors assurée par Evederson Previlon. Les raisons de sa démission sont inscrites dans sa lettre adressée au CA de l'AELIÉS. Essentiellement il y dit devoir prioriser ses études.

La présidence d'assemblée demande s'il y a une proposition.

Ingrid Avila Tiomo propose formule une proposition.

Proposition d'adopter le budget 2025-2026 présenté.

Proposé par : Ingrid Avila Tiomo

Appuyé par : Philippe-André Luneau

Lou Sery revient sur son propos concernant le budget et le fait que la personne qui l'a fait n'est pas là. Elle trouve ça bizarre. Elle mentionne ne pas comprendre comment le budget a été monté si la personne qui était au poste de coordination aux affaires financières a démissionné.

« J'ai l'impression que ce sont différent collaborateur dans l'association, c'est comme s'ils étaient incompétents en fait? C'est l'impression que ça donne. Juste pour comprendre ».

La présidence d'assemblée intervient pour préciser que le budget est présenté par le comité exécutif (CX) de l'AELIÉS et non juste un poste.

Charles-Émile Fecteau avait demandé au dernier CAE s'il était possible de ventiler plus adéquatement certaines lignes. Les montants semblent relativement légitimes, mais il aimerait entendre la coordination aux affaires pédagogique et la coordination à la recherche. Est-ce possible de les entendre là-dessus?

Élise Thiboutot demande à ce que le reste des lignes du budget soient adressées. Il y a beaucoup d'argent dans la ligne matériel informatique. Qu'en est-il?

Ingrid Avila Tiomo mentionne concernant le matériel informatique qu'il y avait un projet de renouvellement du « parc informatique » de l'AELIÉS. C'est un budget prévisionnel de l'an dernier. Le budget de 20'000$ d'une année avait été reporté à l'année suivante puisque rien n'avait été dépensé le projet était toujours en discussion.

Elle précise également que le fichier présenté pour ce budget est le document envoyé par Evederson Previlon avant de démissionner de son poste. Qu'elle a complété avec la firme Malette et les résolutions du CA (CAE sur Basecamp) à ce sujet.

Philippe-André Luneau demande on parle de quel parc informatique? « Genre » à la MMS?

Réponse directe : par « parc informatique » on parle des ordinateurs et tout le matériel lié (incluant les licences).

Élise Thiboutot mentionne qu'il y a une ligne de 10'000$ sur le « club social ». C'est un gros montant. C'est quoi qui justifie ce montant?

Ingrid Avila Tiomo mentionne qu'elle trouve cela élevé aussi. Honnêtement elle ne sait pas. Elle réfère à la coordination aux affaires internes que la ligne concerne.

Laurence Vaillancourt Concernant les « dons » mentionnés, on parle de quoi? De dons à qui?

Réponse directe : il s'agit généralement des dons ponctuels aux associations parascolaires. Par exemple : Table du pain, APÉTUL, la Halte-Garderie ; pour microfinancer un petit événement. C'est très occasionnel et c'est pour cela que la ligne n'est que de 500$.

Mathilde Kuitché intervient pour mentionner que Fatoumata Sylla est en plein examen en ce moment et qu'elle ne pourra pas répondre aux questions durant la séance.

Elle adresse son « morceau » du budget. Donc pour le poste de la recherche. Elle mentionne que l'augmentation de sa case, pour la recherche, c'est dû à l'augmentation des retraites de rédaction qui sont organisées (« Et si on rédigeait! »). Pour ces retraites ont offre désormais des pizzas, du café, du jus, des viennoiseries, etc. Il a été convenu que c'est un succès qui attire les membres, que ça fonctionne.

Il y a aussi l'organisation d'activités avec la chaire publique (qui a son propre budget) pour des présentations, des panels, des colloques et conférences. Exemple une conférence au coût de 3'800$ environ.

« On est rentrée en mandat on ne savait pas vraiment ce qui se faisait avant. Donc je me suis aligné sur ce budget-là (de la Chaire Publique). Donc c'est lié aux journées de la recherche, des conférences, etc. Aussi, ça nous prend des recherchistes. Je ne suis pas à mon premier mandat à l'AELIÉS. Compte tenu des difficultés qui avaient eue par rapport à ça, oui on veut offrir en priorité des contrats aux étudiant.e.s, mais quand un étudiant.e. se retrouve dans une période de rush, avec les examens et tout ça, la priorité est vite faite ; ce qui est tout à fait normal, mais qui fait que la coordination aux études et à la recherche se retrouve prise à rédiger des parties de ces rapports-là. Ce qui augmente la charge de travail. »

C'est généralement la responsable à la recherche qui assume cela. Elle avait recommandé dans pour son mandat de prendre quelqu'un un peu comme à la CADEUL. C'est une personne dédiée qui travaille sur les dossiers. J'avais fait cette recommandation qui n'avait pas été prise en compte. Il faut des recherchistes. Généralement c'est comme un horaire de 15 à 20 heures semaine qu'on offre à ces recherchistes-là. C'est en regard de la marge de dépense pour les employés qu'elle a estimé le budget pour ces personnes-là. Elle rappelle que le CA et l'AGA est libre d'amender et ajuster le budget comme bon leur semble puisque c'est bien un budget « prévisionnel ».

Pas d'autres interventions. Vote sur la proposition.

Résolution CA-2025-10-15/06

Proposition d'adopter le budget 2025-2026 présenté.

Proposée par : Ingrid Avila Tiomo

Appuyée par : Philippe-André Luneau

Pas de demande de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité.

8. Nomination du vérificateur externe

Ingrid Avila Tiomo présente le point.

Résolution CA-2025-10-15/07

Que Mme Joanie Poudrier de l'entreprise Malette soit nommée vérificatrice externe pour l'année 2025-2026.

Proposée par : Ingrid Avila Tiomo

Appuyée par : Charles-Émile Fecteau

Pas de demandes de vote.

Proposition adoptée à l'unanimité.

9. Adoption du plan d'action 2025-2026

Ingrid Avila Tiomo s'apprête à présenter le point.

Demande de constatation du quorum.

Le quorum n'est plus atteint et est donc perdu. Le point 9. Adoption du plan d'action 2025-2026 est suspendu.

Fin de la rencontre de l'AGA d'automne 2025-2026 à 19h00.

10. Affaires externes et politiques

11. Chaire publique

12. Café Fou AELIÉS

13. Halte-garderie de l'AELIÉS

14. VARIA

Charles-Émile Fecteau relance les gens présents en rappelant qu'il faut du monde à l'AELIÉS pour relancer les choses. Vous pouvez vous adresser au CX pour comprendre les problèmes et les priorités ; même s'ils sont un peu surchargés actuellement. Vous pouvez contacter le CA et le contacter lui aussi. Donc, contacter les adminstrateurs.trices.

Lou Sery pose une question sur les modalités de rencontre pour la suite.

La présidence d'assemblée répond que le quorum est malheureusement perdu et la séance terminée. Nous sommes en VARIA actuellement si les gens ont des annonces à faire aux gens toujours présents dans l'assemblée.

Lou Sery veut profiter de ce moment pour mentionner que l'AG doit servir au membre à s'exprimer et se faire entendre. Elle a l'impression qu'on essayait de museler certaines personnes. Empêcher certaines personnes de parler.

« On veut comprendre. On veut comprendre. Des gens parlent, mais on ne comprend pas. On entend, mais on ne comprend pas. On essaie de poser des questions, mais j'ai eu l'impression qu'on essayait de nous museler. On ne comprend pas. Même si notre argent ce n'est pas beaucoup, ce sont nos cotisations mises ensemble qui font l'AELIÉS. Nous sommes les membres de l'AELIÉS. On a le droit de comprendre ce qui se passe. Comprendre certaines situations qu'on ne voit rien, on ne comprend rien. On pose les questions parce qu'on se dit que vous êtes bien placé pour y répondre. Chaque fois que quelqu'un d'autre essaie de parler, on les bloque. On a l'impression qu'il y a une certaine conspiration qui se fait. On essaie de comprendre. Honnêtement moi j'essaie de comprendre, je ne comprends rien. Rien. Y'a des démissions, des démissions, des destitutions. Qu'est-ce qui se passe? Qu'est-ce qui se passe dans ce système. »

Charles-Émile Fecteau réitère être disponible pour répondre aux questions. Il est possible de s'informer en dehors des instances ou de l'AG. Elle peut s'informer auprès du CX, du CA ou encore de lui ou d'autres membres du CA.

Lou Sery ne veut pas être répondu après. Elle demande une réponse devant tout le monde.

La présidence d'assemblée rappelle que l'assemblée est levée en raison de la perte de quorum et que personne n'est tenu de répondre considérant que la réunion est finie et que les gens ont commencé à quitter.

Fermeture du Zoom.

15. Dates à venir

15.1. Date du prochain CA – 12 novembre 2025

15.2. Date de l'AG – 22 octobre 2025

15. Levée de l'assemblée

_____	_____
Charlotte Barry	Ingrid Avila Tiomo
Présidente d'assemblée	Présidente de l'AELIES